



Mémoire du Fonds de solidarité FTQ
Présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Dans le cadre des consultations prébudgétaires du budget de 2019

Le 3 août 2018



Sommaire des recommandations

Recommandation 1 :

Que le gouvernement poursuive ses efforts afin de favoriser une société économiquement juste en faisant la promotion de la croissance inclusive, en soutenant des modèles de développement économique la favorisant et en promouvant son développement à l'échelle internationale.

Recommandation 2 :

Que le gouvernement favorise et soutienne une transition énergétique juste qui prend en considération :

- La formation de la main-d'œuvre en entreprise pour la transition énergétique;
- Le soutien pour les travailleurs qui doivent réorienter leur carrière en raison de la transition énergétique;
- Les moyens pour stimuler la recherche et le développement des entreprises face aux enjeux liés à la transition énergétique.

1. Mise en contexte

Dans le cadre des consultations prébudgétaires, le Fonds de solidarité FTQ désire faire part de ses commentaires au Comité permanent des finances de la Chambre des communes afin de contribuer à l'élaboration du budget 2019 du gouvernement du Canada. Le Fonds souhaite apporter son expertise, sa vision et ses recommandations afin de participer à la réalisation de ce budget sous le thème : « La croissance économique, gage de la compétitivité du Canada ».

2. Le Fonds de solidarité FTQ : pour une classe moyenne forte

Créé en juin 1983, le Fonds de solidarité FTQ est une société de capital de développement qui fait appel à l'épargne et à la solidarité de l'ensemble de la population. Le modèle du Fonds favorise une croissance économique plus inclusive qui participe au renforcement de la classe moyenne et à la compétitivité du Canada.

Sa mission principale est de contribuer à la croissance économique du Québec en créant, en maintenant ou en sauvegardant des emplois au moyen d'investissements dans les entreprises de l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie. L'un de ses objectifs consiste également à encourager l'épargne-retraite et à procurer à ses centaines de milliers d'actionnaires-épargnants un rendement raisonnable qui s'ajoute aux avantages fiscaux qui leur sont consentis.

Les actionnaires du Fonds bénéficient de crédits d'impôt de 15 % du gouvernement du Québec et de 15 % du gouvernement du Canada pour l'acquisition d'actions, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par année. Ces contributions sont également admissibles au REER.

Ce crédit d'impôt est un outil fiscal performant et offre de nombreux avantages pour encourager l'épargne et stimuler le développement économique. Puisque le crédit d'impôt fédéral est plafonné à 750 \$ par année et qu'il est attribué directement aux épargnants, il a un impact considérable afin d'inciter l'épargne-retraite de la classe moyenne. Conséquemment, il vient réduire la pression sur l'État à long terme en préparant des centaines de milliers de citoyens à leur retraite.

Cette stimulation de l'épargne rend alors disponibles les fonds nécessaires afin de développer l'économie de toutes les régions en faisant des investissements afin de créer, maintenir ou sauvegarder des centaines de milliers d'emplois. Le crédit d'impôt permet également de rendre disponible du capital patient afin d'investir

dans des projets moins populaires auprès du secteur financier traditionnel, notamment des projets à caractère social, des sauvetages d'entreprises et des projets d'affaires plus risqués, qui offrent des rendements moins élevés.

Les sommes investies par les gouvernements sous forme de crédit d'impôt sont très efficaces et constituent un effet de levier exceptionnel. En effet, chaque dollar de crédit d'impôt fédéral consenti aux actionnaires du Fonds de solidarité FTQ se traduit par 6,65 \$ en capital-investissement mis à la disposition des entreprises. De plus, selon une analyse de KPMG de 2016, le gouvernement du Canada récupère son investissement en seulement 7 ans¹ grâce à la plus-value économique que créent les investissements du Fonds.

Avec un actif net de 14,3 milliards de dollars au 31 mai 2018, le Fonds contribue à la création et au maintien de 194 746 emplois. Le Fonds est partenaire de plus de 2 800 entreprises et compte plus de 667 000 actionnaires-épargnants, principalement issus de la classe moyenne.

3. La croissance inclusive pour stimuler la compétitivité du Canada

À plusieurs occasions, le gouvernement du Canada a exprimé sa volonté de voir émerger une société plus juste et plus équitable économiquement. Le Fonds de solidarité FTQ souscrit à cette vision et croit en ces valeurs. À l'heure où plusieurs institutions internationales, dont l'OCDE et le FMI se questionnent sur les orientations à adopter pour une croissance plus inclusive, le Fonds encourage le gouvernement à poursuivre ses efforts afin de mettre de l'avant ces valeurs sur l'agenda mondial et à promouvoir les exemples qui font du Canada une société juste et prospère.

Un récent rapport de recherche de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) des chercheurs Nicolas Zorn, Rodolphe Parent et Robert Laplante² reconnaît la pertinence et la contribution des fonds fiscalisés de travailleurs canadiens à la croissance inclusive. Les chercheurs constatent l'apport de ces fonds à ce concept en soutenant la classe moyenne, en réduisant les inégalités et en favorisant l'épargne-retraite. Le rapport vient aussi reconnaître l'équité régionale dont font preuve ces fonds en offrant du financement aux PME à

¹ KPMG. « Analyse de l'impact économique des investissements du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec ». En ligne. <http://bit.ly/2MgK09L> (document consulté le 3 août 2018).

² Nicolas ZORN, Rodolphe PARENT et Robert LAPLANTE. « Les Fonds d'investissement de travailleurs, instruments de croissance inclusive ? », *Institut de recherche en économie contemporaine*. En ligne. https://irec.quebec/ressources/publications/Rapport_Croissance_inclusive_juin2018.pdf (document consulté le 3 août 2018).

des conditions avantageuses – une offre de crédit qui n’est pas toujours disponible à l’extérieur des grands centres – et qu’ils contribuent à la création d’emplois de qualité sur tout le territoire. L’étude reconnaît également que les fonds fiscalisés de travailleurs occupent généralement un créneau financier souvent délaissé par les institutions bancaires privées, soit des projets économiquement plus risqués et valorisés pour leur impact social.

Le Fonds de solidarité FTQ recommande au gouvernement du Canada de poursuivre ses efforts afin de favoriser une société économiquement juste. Il recommande que le prochain budget soit préparé de façon à faire la promotion de la croissance inclusive, à soutenir les modèles de développement économique la favorisant et à promouvoir son développement à l’échelle internationale.

4. Transition énergétique juste pour soutenir la compétitivité canadienne

Le gouvernement du Canada a pris au sérieux la problématique des changements climatiques et s’est montré ambitieux dans ses cibles de réduction de gaz à effet de serre. Ce faisant, il envoie le signal que plusieurs secteurs d’activités économiques devront se transformer à moyen et à long terme.

Le Fonds de solidarité FTQ estime que cet important virage environnemental est nécessaire. Il encourage donc le gouvernement à faire progresser sa réflexion en la matière en développant sa stratégie pour accompagner l’économie canadienne dans une transition énergétique équitable et créatrice de richesse. Le Fonds croit qu’une transition énergétique juste est une condition essentielle à la lutte contre les changements climatiques.

Au cours des derniers mois, plusieurs acteurs québécois des milieux environnementaux, patronaux, syndicaux, sociaux et financiers, dont le Fonds de solidarité FTQ, se sont lancés dans une réflexion sur la transition énergétique juste. Ces réflexions étaient alimentées par le désir de réussir ce virage environnemental, tout en limitant les risques liés à la transformation de notre économie. La transition énergétique offre un grand potentiel de croissance économique, mais elle peut également être un risque d’injustice sociale si elle n’est pas préparée adéquatement. Elle devrait donc être planifiée par l’État et tenir compte des changements nécessaires afin d’accompagner les travailleurs et les communautés canadiennes dans ce virage.

L'enjeu de la formation de la main-d'œuvre devra être au cœur de cette réflexion. Il faudra trouver des leviers pour stimuler le perfectionnement des travailleurs en entreprise, mais aussi, il faudra mettre en place des mécanismes pour accompagner et former les travailleurs qui devront se convertir vers de nouveaux secteurs d'activités.

Pour ce qui est des entreprises, nous savons déjà que certains secteurs de l'économie devront modifier leurs procédés afin de réduire leur dépendance aux matières fossiles. Afin de trouver des substitutions à certaines matières premières, modifier des processus ou changer de source énergétique, ces entreprises devront préalablement effectuer de la recherche et du développement. Le gouvernement devra donc s'assurer que les entreprises se préparent à cette transition énergétique par l'innovation. Advenant que les investissements en innovation ne soient pas suffisants, le gouvernement canadien devra réfléchir à des moyens de stimuler la recherche et le développement liés à la transition énergétique afin de garantir la stabilité de l'économie canadienne face à ce virage environnemental.

Le Fonds de solidarité FTQ recommande au gouvernement du Canada que le prochain budget prévoie des mesures afin de favoriser et soutenir une transition énergétique juste qui prend en considération :

- La formation de la main-d'œuvre en entreprise pour la transition énergétique;
- Le soutien pour les travailleurs qui doivent réorienter leur carrière en raison de la transition énergétique;
- Les moyens pour stimuler la recherche et le développement des entreprises face aux enjeux liés à la transition énergétique.

5. Conclusion

Nous espérons que nos commentaires et nos recommandations ont été enrichissants et utiles aux membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes et qu'ils contribueront à l'élaboration du budget 2019 du gouvernement du Canada. Nous restons à votre disposition pour plus d'informations sur nos recommandations.